

Compte Rendu}

Stratégie de Gestion du Trait de Côte

JOURNEE EROSION 1 }
8 JUILLET 2010 }
CONTIS / CINEMA }



Journée Erosion 1



Préambule /



La Stratégie de Gestion du Trait de Côte :

Une étude prospective menée en partenariat entre les services de l'Etat et les collectivités au sein du GIP Littoral Aquitain

En Aquitaine, l'élaboration d'une stratégie de gestion du trait de côte a été initiée par les élus du littoral fin 2009 sur les bases de recommandations nationales.

Portée par l'Etat et les collectivités territoriales à travers le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain qu'ils ont créés en 2006, l'élaboration de cette stratégie traduit la prise de conscience des enjeux liés aux risques côtiers sur notre littoral.

Cette réflexion d'envergure a pu être lancée sur le littoral aquitain grâce aux travaux de l'Observatoire de la Côte Aquitaine. Les observations sur le trait de côte menées depuis 1996, et l'important recul sur ces données permettent aujourd'hui d'avoir une connaissance fine des phénomènes d'érosion marine qui touchent et toucheront le littoral aquitain (aléa) et ainsi estimer aux horizons 2020 et 2040 les positions probables du trait de côte.

Première journée Erosion

La journée érosion organisée par le GIP Littoral Aquitain est le premier temps d'information prévu dans le cadre de la définition de la stratégie de gestion du trait de côte (STC) en Aquitaine. Cette journée a pour but de restituer les premiers pas de la réflexion engagée par tous les partenaires à l'échelle régionale sur le sujet de l'érosion marine. La présentation des premiers résultats du diagnostic de l'étude STC permet d'améliorer l'appropriation de l'étude par les participants.


De plus, grâce à la participation de l'Etat, de l'Observatoire de la Côte Aquitaine et du Réseau de Recherche Littorale Aquitain, cette journée apporte un ensemble de connaissances sur les différents aléas qui touchent la côte Aquitaine (l'aléa érosion côte sableuse et l'aléa mouvement de terrain côte rocheuse).




Sommaire

INTRODUCTION - OUVERTURE /





Présentation # 1 : Les phénomènes à l'origine de l'érosion en Aquitaine

1 | La côte sableuse 

2 | La côte rocheuse 



> | Débats avec la salle

Présentation # 2 : Stratégie nationale de gestion du trait de côte

Présentation du guide et méthodologie nationale     





> | Débats avec la salle

Présentation # 3 : Stratégie régionale de gestion du trait de côte

Présentation de la méthode et des premiers résultats   

> | Débats avec la salle

Présentation # 4 : L'enrichissement des connaissances

Programme de recherche en cours et à venir    

> | Débats avec la salle

SYNTHÈSE - CONCLUSION /



Introduction – ouverture

Discours de Mr Gilles DUCOUT {Maire de St Julien-en-Born}

Je souhaite remercier Monsieur le Président du GIP Littoral pour avoir choisi Contis comme lieu de rencontre à cette journée érosion et, c'est avec plaisir que je reçois l'ensemble des ses participants.

Contis est la plage de St Julien en Born ; village de 1479 habitants. Contis abrite cent fois plus d'habitants l'été (10 000) que l'hiver (100). Contis se compose de 3 territoires : Contis-les-bains, zone urbanisée de 26 km², Contis vieux et Contis-les-Marais, à cheval sur les communes de Saint-Julien et Lit-et-Mixe, elles mêmes séparées par le courant. Ce même courant sépare aussi le Born du Maransin. La commune est connue pour son « côté sauvage », son phare atypique érigé par Napoléon III en 1856, son courant encore préservé malgré son enrochement et son festival international du cinéma et du court métrage.

Contis ayant subi un raz de marée en 1917, les tempêtes, les inondations, l'érosion, la submersion nous interrogent. Ces thèmes constituent aujourd'hui le cœur des discussions de notre assemblée. La responsabilité qui est la notre, relayée au quotidien par les médias pour la gestion passée et future de nos territoires, pour la protection des personnes et des biens va et doit sans doute peser dans nos décisions futures. L'évolution du trait de côte sur le plan national, régional, local, impose un regard nouveau sur la préservation de l'environnement, le développement ou le repli des zones urbanisées ainsi que sur le tissu socio économique qui subira des modifications.



Discours de Mr Renaud LAGRAVE

{Vice président du Conseil Régional d'Aquitaine / Président du GIP Littoral Aquitain}

Monsieur le Maire, merci de nous accueillir à Contis. Merci à tous les élus, techniciens et services de l'Etat qui se sont déplacés en nombre pour participer à cette journée. Je suis ravi de l'intérêt porté à la manifestation.

Le GIP Littoral Aquitain est né d'une volonté commune de la part des collectivités littorales de l'Aquitaine et de l'Etat de posséder un outil commun de gestion du littoral Aquitain. Les divers échanges entre les techniciens des collectivités territoriales et des services de l'Etat ont permis de mettre en évidence plusieurs défis et de fixer des axes stratégiques pour le littoral Aquitain. C'est l'objet du Plan de Développement Durable du Littoral Aquitain (PDDLA) mis en œuvre par le GIP. Il doit nous permettre dans un futur proche d'organiser le développement harmonieux du littoral Aquitain.

Les défis présentés dans le PDDLA impliquent que le GIP continue à travailler sur les plans plages, le développement touristique et économique de la côte, etc. A ce sujet, la Journée Littoral organisée par le GIP à la fin de l'année sera le point de lancement de l'étude prospective sur le développement touristique et économique du littoral. Notez que la région Aquitaine a décidé de coupler son étude perspective tourisme avec celle du GIP pour la partie intérieure de l'Aquitaine.

L'ordre du jour de cette journée est un sujet préoccupant pour les élus. Du fait d'un certain nombre de phénomènes climatiques comme Xynthia, cette journée a été avancée afin de réunir l'ensemble des acteurs pour faire un bilan commun des connaissances sur les aléas érosion côte sableuse et côte rocheuse en Aquitaine. Cette réunion vient donc nourrir la démarche plus globale de définition d'une gestion cohérente et partagée du trait de côte au niveau aquitain. Cette journée sert aussi de journée de restitution et d'appropriation du diagnostic de l'étude STC.

La démarche a été accélérée et enrichie d'éléments autres que l'érosion de manière à produire pour l'hiver prochain un ensemble de recommandations conformément à l'étude. En effet, l'étude intègre en 2010 les aléas les mieux connus (érosion côte sableuse et mouvement de terrain) et prendra en compte à partir de 2011 la submersion. Pour cela il est nécessaire de compléter notre niveau de connaissance et de travailler en commun avec les services de l'Etat.

C'est sur l'initiative d'un partage des connaissances et d'une confrontation des points de vue que se déroulera cette journée. La première étape constitue un état des lieux de l'aléa côte sableuse et côte rocheuse. La seconde étape présente la démarche nationale et la stratégie locale ainsi qu'un focus sur l'état de la connaissance en matière de gestion du trait de côte. Après chaque présentation, du temps sera donné pour la discussion. Enfin, une « sortie terrain » est prévue en fin de journée.

L'étude Stratégie du Trait de Côte est actuellement au stade d'une définition d'une première sensibilité régionale. Par la suite, la définition des enjeux sur les sites tests du littoral permettront de mettre en place une stratégie locale grâce à des scénarios de gestion. Ces différents éléments seront la base de la définition d'une stratégie régionale à travers un guide d'action local. L'état d'avancement de l'étude est estimé aujourd'hui à environ 30 %.

Le littoral Aquitain a besoin de mettre en réseau toutes les connaissances acquises. Le GIP apparaît comme un des outils permettant d'envisager un développement prenant en compte ces connaissances.



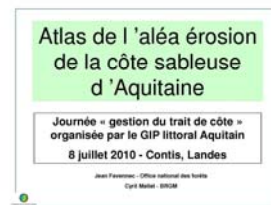
1. Les phénomènes à l'origine de l'érosion en Aquitaine

1.1 Atlas de l'aléa érosion de la côte sableuse d'Aquitaine

Jean FAVENNEC

ONF

Diaporama disponible sur le site internet du GIP / www.littoral-aquitain.fr



1.2 Débat avec la salle

Question de M. Christian PLANTIER, Président de la Communauté de Commune de Mimizan

La possible montée des eaux a-t-elle été intégrée dans l'étude préalable au schéma ?

Réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

La remontée du niveau marin n'est pas directement incluse dans l'étude du trait de côte car il s'agit d'un phénomène difficile à quantifier. Les indicateurs utilisés dans l'étude de l'aléa érosion intègrent les changements climatiques passés et donc la montée des eaux des années précédentes. Ce phénomène d'augmentation du niveau marin est en partie accentué par les aménagements côtiers ainsi que le réchauffement climatique.

Question de M. Christian GAUBERT, Président du Conseil Général de la Gironde

Quels sont les points positifs et négatifs des protections en « dur » ?

Réponse de M. Jean FAVENNEC, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Les protections en « dur » permettent de maintenir le trait de côte temporairement pour un coût relativement élevé et une perte de l'accès à la plage. A terme, ce type d'ouvrage est contourné par le Nord et le Sud où l'érosion s'accroît. La mise en place de brise lame devient alors nécessaire pour maintenir le trait de côte aux extrémités de l'ouvrage. L'efficacité de ces protections dépend de l'endroit où il est implanté. Elles ont donc un impact fort pour une efficacité temporaire.

Remarques de M. Jean-Paul PARISOT, Professeur, Université de Bordeaux 1 (Laboratoire EPOC)

Le laboratoire EPOC de l'université de Bordeaux étudie depuis 1996 la plage du Truc Vert. Son évolution est mesurée tous les 15 jours et les résultats ont ainsi mis en évidence une avancée puis un recul tous les trois ans. L'origine du problème est liée à l'avancée climatique de l'atlantique. Cette plage est très connue car elle sert de test à beaucoup d'universitaires ; elle est donc très documentée.

Une étude effectuée par l'Université de la Rochelle sur les relations de la houle et du vent a montré que depuis 50 ans, il y a une augmentation de la houle de 30 cm. Cette évolution est plus importante que l'évolution de la mer qui se calcule en mm. Les évolutions possibles à court ou long terme ne sont pas modélisées. L'origine possible de ce phénomène serait liée à la météorologie (anticyclones).

Question de M. Arnaud GUEGEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

Est-ce que ces possibles évolutions sont intégrées dans l'étude ?

Réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

L'OCA prend appui sur les travaux des universitaires dans la mise en œuvre de ses modèles pour cartographier l'aléa érosion. La houle et le vent sont des agents d'érosion pris en compte dans les modèles globaux.



Question de M. Hans KREMERS, architecte paysager

Une nouvelle méthode de protection va être lancée aux Pays Bas. Les gestionnaires résonnent aussi en termes de cellule sédimentaire et de dérive littorale. Ils vont remplacer le ré-ensablement des plages par dragage par la création d'une butte de sable artificielle appelée « le moteur de sable » sur 20 km devant la côte dépassant le niveau de la mer. Cette montagne de sable jouerait un travail de protection et de rechargement naturel de la plage. Cette méthode est elle transposable sur le littoral aquitain ?

Réponse de M. Jean FAVENNEC, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

La méthode utilisée par les Hollandais est le rechargement massif en sable, qui reste la méthode la plus recommandée et utilisée. La remise en fonction de la dérive littorale est possible de plusieurs façons : par le ré ensablement sur les plages ou sous la mer dans les petits fonds. Cette technique a déjà été utilisée en Méditerranée.

Complément de réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Le fait de recharger en sable les petits fonds permet tout de même de limiter l'énergie de la houle (effet brise lame). Cependant, les conditions d'érosion en Aquitaine et aux Pays Bas étant sensiblement différentes, il est difficile de prendre position sur la possible transposition de cette méthode sur notre littoral.

Question de Mme Guillemette ROLLAND, Déléguée régionale, Conservatoire du Littoral

En complément à la précédente discussion, les enjeux économiques et sociaux des Hollandais n'ont pas la même prépondérance en Aquitaine.

Les cellules sédimentaires sont-elles une bonne échelle pour l'aide à la décision ? Quel est le territoire à prendre en considération pour répondre aux problèmes locaux d'érosion ?

Réponse de M. Jean FAVENNEC, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

La définition des cellules sédimentaires tient compte à la fois des données scientifiques et du regard politique des territoires. L'intérêt a été de mettre en cohérence les territoires pour que ces cellules constituent la bonne échelle d'aide à la décision et de définition des enjeux. Elles sont définies comme des territoires cohérents de réflexion.

Question de Mme Marie-Agnès DUPOUEY, Directrice tourisme, Conseil Régional d'Aquitaine

Les cellules sédimentaires étant ouvertes, quelle est leur interrelation en terme d'aléa ? Y a-t-il une nécessité d'aller plus loin dans la réflexion si une intervention sur une cellule impacte les cellules adjacentes ?

Réponse de M. Jean FAVENNEC, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Toute intervention sur une cellule peut avoir des conséquences sur une autre. Les réflexions sont indépendantes mais il faut engager des discussions intercommunales ou interdépartementales pour traiter ces problèmes d'aménagement dus à l'érosion.

Remarque de M. Jean-Marie FROIDEFOND, Chercheur, CNRS, Laboratoire EPOC

Le littoral est constitué de zones plus ou moins sensibles. Les zones sensibles occupées par des habitations ont l'obligation d'être protégées. La mise en place de protection et/ou aménagements a besoin en amont de recherche fondamentale dans la connaissance des éléments notamment sur le budget sédimentaire et la circulation des sédiments. Le littoral est protégé de façon naturelle par une barre sous marine à environ 300/500 mètres de la côte. Cette barre joue un rôle très important sur la réduction de l'énergie de la houle. Des organismes comme l'OCA, le CNES ou le CNRS mettent en œuvre des programmes de recherche pour enrichir l'état de la connaissance notamment au travers d'images satellites.



Commentaire de M. Arnaud GUEGEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitaine

Effectivement, les phénomènes liés à l'érosion doivent faire l'objet de recherches plus poussées. Cependant, on en sait suffisamment aujourd'hui pour commencer à agir.

Question de M. André GESTA, Chargé de mission littoral, DREAL Aquitaine

La théorie des wagons sédimentaires est elle toujours utilisée pour expliquer les cycles de chargement, déchargement des plages ? Est-ce que l'étude nous aide à connaître la zone d'influence des ouvrages de protection ainsi que leurs impacts sur le transit sédimentaire ?

Réponse de M. Jean FAVENNEC, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

La théorie des wagons sédimentaires est à manipuler avec précautions car elle est souvent représentée de façon simpliste en schématisant un phénomène en réalité très complexe. C'est pourquoi elle n'a pas été évoquée dans l'étude sur l'aléa érosion.

Complément de réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Les ouvrages n'ont pas été pris en compte dans la définition de l'aléa sauf pour certains cas particuliers. Une première étude a été réalisée par l'Ifremer sur l'impact des ouvrages sur le trait de côte. L'OCA n'a pas été plus loin dans la réflexion. D'autres études effectuées par des laboratoires de recherche s'appliquent à déterminer l'impact de la houle et le jet de la vague sur ces ouvrages. D'une façon générale, l'étude historique nous permet de connaître le rayon d'action des ouvrages sur le littoral. Certains ouvrages n'ont plus d'influence sur la dynamique alors qu'ils étaient actifs auparavant. Il faut faire une étude au cas par cas pour analyser les impacts de l'ouvrage.

Question de M. Jean-Jacques LEBLOND, Communauté de Commune Côte Landes Nature

Ne faut-il pas prendre en compte les impacts de l'intervention humaine (aménagement côtier) sur la côte pour étudier l'aléa.

Réponse de M. Jean FAVENNEC, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

En comparaison avec les côtes européennes et même mondiales, la côte aquitaine est caractérisée par une faible intervention humaine que ce soit en matière d'aménagement ou de protection. Notre littoral est relativement bien préservé car les espaces naturels sont prédominants. Une proportion de cette côte aquitaine est relativement urbanisée ce qui induit dans certains cas des modifications dans le phénomène d'érosion. Cependant, en prenant comme exemple Contis qui possède des constructions sur sa dune, on s'aperçoit que l'urbanisation ne bouscule pas la tendance du phénomène qui est relativement stable. Le but de notre étude n'était pas de prendre en compte l'impact de l'homme mais de regarder le littoral à travers sa fonction la plus naturelle possible.

Question de M. Bruno LAPIERRE, Chargé de mission, Conseil Général de la Gironde

Où se situe la limite Est/Ouest de la cellule embouchure du Bassin d'Arcachon ? Quelles sont les solutions envisagées pour cette cellule relativement complexe et sans cesse en évolution ?

Réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

La cellule de « transition » des passes du Bassin d'Arcachon est délimitée au Nord par la commune de Lège Cap Ferret (au Nord du terrain du Conservatoire du Littoral) et au Sud par la commune de Biscarosse. La partie marine de cette cellule est limitée par le delta de marée (volume de sable qui transite sous l'action des marées) et la partie intérieure du Bassin d'Arcachon par une ligne entre la jetée Belissaire au Cap-Ferret et Arcachon. Les objectifs de l'étude des cellules sont d'identifier une cartographie de l'aléa érosion sur le littoral, c'est-à-dire les zones où l'aléa est faible et les zones où l'aléa est fort sur le trait de côte. Par rapport à cet objectif, les travaux de recherche et d'analyse effectués sont suffisants. Par contre, des travaux de recherche en amont de cette expertise s'attardent à quantifier les flux sédimentaires ; études nécessaires pour définir les solutions à envisager.



1.3 L'aléa mouvements de terrain de la côte rocheuse

Cyril MALLET

BRGM / OCA

Diaporama disponible sur le site internet du GIP / www.littoral-aquitain.fr



1.4 Débat avec la salle

Question de M. Jean Pierre THIBAUT, Adjoint DREAL

Quelle est la corrélation entre un aléa fort et la typologie des falaises ? Je fais référence à la Corniche Basque qui est une falaise « solide », mais cartographiée avec un aléa fort ?

Réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

La partie actuelle de la Corniche Basque est constituée de flyshs relativement durs mais la cartographie montre que cette falaise a un aléa moyen. L'explication vient du fait que l'objectif de l'étude étant de dessiner un trait de côte extrapolé par rapport aux évolutions que l'on connaît, les modèles mathématiques et les dires d'experts montrent un recul du sommet de la falaise (du fait des nombreuses altérations) d'où un classement en aléa fort.

Question de M. Jacques MARTIN, Service technique, Mairie de Biarritz

La cartographie de la Côte Basque est relativement « rouge » alors que des millions d'euros ont été investis depuis plus de 20 ans pour traiter 650 mètres linéaires de falaise et diminuer l'aléa. Pourquoi malgré ces travaux les falaises sont elles toujours en aléa fort ?

Réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

La cartographie de l'aléa ne prend pas en compte les ouvrages existants. Les ouvrages massifs de la Côte Basque n'ont donc pas été considérés dans l'étude sur l'aléa. N'ont été pris en compte que les ouvrages majeurs portuaires comme la pointe du Verdon, Capbreton, l'Adour ou la Bidassoa. Cette non prise en compte est préconisée par le guide PPR par souci de précaution et de difficulté de prévision sur les modes de gestion dans les années à venir.

Complément de réponse de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

Une autre raison de ne pas prendre en compte les ouvrages existants réside dans la difficulté de l'exercice. En effet, évaluer l'aléa sans les ouvrages permet de mettre en évidence le vrai problème d'érosion et les enjeux potentiellement en danger.

Question

A partir de quel moment ces éléments seront t-ils pris en compte dans les documents d'urbanisme ?

Au vu de l'aléa fort sur la corniche Basque, est-il pertinent de laisser la route ouverte aux usagers : qui en a la responsabilité ?

Réponse de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

La commande passée par le GIP à l'OCA porte sur la cartographie d'un aléa à l'échelle régionale, c'est-à-dire que cette carte a une pertinence d'utilisation à la même échelle. Hors, les travaux des documents d'urbanisme ont une approche locale. On ne peut pas simplement zoomer.

Complément de réponse de M. Renaud LAGRAVE, Président du GIP Littoral Aquitain

Le GIP n'a pas vocation à imposer ses travaux aux collectivités mais de les expliquer, de diffuser l'information et d'alerter si besoin est. La non prise en compte de l'existant est volontaire pour faire face



aux réalités et expliquer les impacts des solutions envisagées. En fin d'étude, les élus auront tous les outils nécessaires à la prise de décision et à l'intégration dans les PPR, documents d'urbanisme, SCOT, PLU, etc.

Complément de réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Dans le cadre de l'étude stratégique, trois sites tests ont été choisis pour intégrer cette notion de passage de l'échelle régionale à l'échelle locale. Ces sites (Lacanau, Contis et Ciboure) font l'objet d'une expertise terrain et d'une interprétation des données suivant une autre échelle de travail qui permet d'améliorer la quantification et l'évaluation de l'aléa. L'OCA qui mène un travail de terrain se doit d'alerter les gestionnaires d'un éventuel enjeu en danger suite à l'évaluation de l'aléa. Les gestionnaires pourront ensuite mettre en place un PPR suivant la connaissance de l'aléa transmise par l'OCA.

Complément de réponse de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

Le GIP et les services de l'Etat ont entamé une réflexion sur la diffusion de cette information sous un porté à connaissance diffusé à tous les acteurs du littoral. Ce document sera transmis avec un accompagnement pour comprendre l'aléa, le croiser avec les enjeux et mettre en œuvre la stratégie.

Question de M. Jean-Philippe BROUSSAL, Chef de service, Mairie de Biscarosse

Les données produites par les études menées dans le cadre de l'érosion qui regroupent des acteurs aux identités diverses (régional, communal, universitaires, etc.) sont elles collectées et regroupées au sein du GIP ?

Réponse de Mme Virginie LAFON, Université de Bordeaux 1, Géotransfert

L'université participe aux groupes de travail (pour la création des cartes d'aléa) avec l'OCA afin de croiser les sources d'information pour faciliter au mieux l'interprétation des données acquises.

Complément de réponse de M. Renaud LAGRAVE, Président du GIP Littoral Aquitain

Le GIP est au service des collectivités par sa vocation à mutualiser les moyens, indicateurs et études afin que toutes les informations soient disponibles.

Complément de réponse de M. Jean-Marie FROIDEFOND, Université de Bordeaux 1, Laboratoire EPOC

Le GIP, qui est une très bonne initiative, peut être avec l'OCA le support de collecte des données que produit le RRLA qui réunit des chercheurs des universités de Pau et Bordeaux sur les thèmes du littoral et en particulier l'érosion côtière.

Complément de réponse de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

Le GIP a un rôle fédérateur entre les collectivités et les services de l'état. Dans le cadre de cette étude, il organise un travail en triptyque GIP (gouvernance), OCA (observatoire) et RRLA (recherche) pour tendre vers un consensus sur la définition de l'aléa érosion.



2. La stratégie nationale de gestion du trait de côte, du recul stratégique et de la défense contre la mer

Frédéric UHL

MEEDDM

Diaporama disponible sur le site internet du GIP / www.littoral-aquitain.fr



Débat avec la salle

Question de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

Les référentiels Ortho-Littoral et Litho 3D sont des éléments de référentiel important. Quels sont les délais de livraison de ces outils en Aquitaine ?

Réponse de M. Frédéric UHL, DGALN, MEEDDM

Les délais de livraison dépendent des moyens. La campagne Ortho-Littoral nationale mobilise trois millions d'euros et pour intégrer l'ensemble du littoral métropolitain dans Litho 3D, il faudrait une quarantaine de millions d'euros. La date de livraison n'est pas encore fixée, la réalisation de cette campagne entrera à l'exercice budgétaire prochain.

Question de M. Didier RIHOUEY, Cellule de transfert CASAGEC

Question sur la mise à disposition des données de Litho 3D : accès gratuit aux données LIDAR ?

Réponse de M. Frédéric UHL, DGALN, MEEDDM

Les données Ortho-Littoral sont des données gratuites et accessibles à tous le monde.

Complément de réponse de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

Le problème de l'acquisition des données LIDAR en Aquitaine vient du fait que ces données ont un coût et demandent des moyens et du temps de réalisation. A partir du moment où ces données sont achetées par un organisme public, elles tombent dans la sphère publique et sont donc consultables par tout le monde. Dans le cadre du programme PIGMA, une cellule de travail littoral va être créée pour mutualiser la réflexion sur l'acquisition des données.

Remarque de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Les levés LIDAR sont des levés aéroportés prises par avion qui permettent d'avoir une information sur la topographie et l'occupation superficielle du sol (MNT). Le LIDAR est aussi utilisé pour des opérations marines ou sous marines pour avoir une représentation cartographique des fonds marins. Il existe des outils qui permettent d'avoir une cartographie terrestre et d'autre marine. Litho 3D combine plusieurs instruments pour avoir un lien entre les aspects marins et terrestres. Parfois Litho 3D et LIDAR ne fonctionnent pas bien, auquel cas nous faisons appel à des levées bathymétriques classiques pour avoir une représentation des formes de surface.

Remarque de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

PIGMA correspond à Plateforme d'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine, porté par le GIP Ategeri (Aménagement et Gestion des Risques). Ce GIP possède avec l'OCA une convention de partage des données qui portent aussi sur le littoral.



Remarque de M. Jean-Marie FROIDEFOND, Université de Bordeaux 1, Laboratoire EPOC

Il y a des zones sur la côte Aquitaine qui sont plus sensibles que d'autres aux phénomènes de submersion. Il est donc important du point de vue de l'aménagement du territoire de connaître ces levés topographiques pour éviter les constructions dans des zones qui pourraient se retrouver submergées en cas de tempêtes.

Complément d'information de M. Frédéric UHL, DGALN, MEEDDM

Les relevés Litho 3D seront agrémentés lors de la mise en œuvre de la directive cadre inondations puisque cette directive prévoit l'identification de zones à risque importantes qui donneront lieu à des études complémentaires sur les inondations fluviales ou la submersion marine.

Remarque de M. Vincent SCHOENMAKERS, A'urba

Dans les préconisations faites par la SNTC sur le recul stratégique, l'outil financier apparaît comme très important. Cependant, il faut aussi faire preuve de pédagogie sur les solutions compensatoires au recul. En effet, si l'on prend comme exemple les stations littorales aquitaines qui sont entourées d'espaces remarquables, de PNR, etc. Le plan de communication associé au recul stratégique devra faire preuve de délicatesse pour faire comprendre au grand public que des espaces naturels identifiés à l'année N se retrouvent dans un SCOT ou dans un PLU comme espaces à aménager ou déplacés pour compenser les effets de l'érosion.

Remarque de M. Frédéric UHL, DGALN, MEEDDM

La mise en œuvre du recul stratégique implique que la collectivité dispose de foncier accessible. De plus, elle impose un travail sur l'acceptabilité sociale vers les populations concernées par ce recul stratégique mais également vers les associations et notamment vers les associations de protection de l'environnement quant le recul stratégique est orienté vers des zones qui présentent un intérêt écologique particulier.

Remarque de M. André GESTA, Chargé de mission littoral, DREAL Aquitaine

La question du recul stratégique doit être abordée en terme d'aménagement global de la commune. Il existe certaines fonctionnalités qui peuvent être transférées soit immédiatement à l'arrière ou autre part dans la commune. C'est une réflexion d'aménagement du territoire communal qu'il faut engager quand on envisage un recul stratégique et toutes les options doivent être ouvertes.

Remarque de Mme Guillemette ROLLAND, Déléguée régionale, Conservatoire du Littoral

La question du recul stratégique en est encore à la réflexion et notamment à l'échelle de la commune. Nous sommes dans l'incapacité aujourd'hui de savoir quelles seront les solutions mises en œuvre dans le futur. L'intercommunalité, le SCOT sont des échelles de réflexion à minima.

Question de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Est-ce que suite aux catastrophes naturelles qui ont eu lieu en 2010 et notamment le phénomène Xynthia, l'Etat a engagé une réflexion pour modifier les procédures d'attribution des fonds Barnier ? La question se pose en Aquitaine pour Soulac sur mer où un PPR Littoral a été prescrit : peut-on et comment utiliser les fonds Barnier ?

Réponse de M. Frédéric UHL, DGALN, MEEDDM

Les procédures ont été modifiées. Elles sont en phase de l'être dans la loi d'engagement national sur l'environnement (loi Grenelle II). Le gouvernement a déposé des amendements pour élargir les conditions d'éligibilité de certaines actions au fond Barnier. On retrouve dans ces nouvelles possibilités de financement la submersion marine en termes de travaux, d'étude, de déplacement des enjeux ou d'indemnisation des particuliers qui sont soumis à ces risques. La loi Grenelle II a également modifié les taux d'intervention du fond Barnier sur la partie fluviale et maritime à risque (40% à 50% pour les zones à PPR à PPR approuvé et 22 % pour les zones à PPR prescrit).



Remarque de Mme Marie-Agnès DUPOUEY, Direction tourisme, Conseil Régional Aquitaine

Le recul stratégique, au-delà de la protection des biens et des personnes, a pour vocation de laisser la nature reprendre sa place.

Remarque de M. Frédéric UHL, DGALN, MEEDDM

En effet le recul stratégique a pour objectif de redonner de la respiration à la mer.

Remarque de M. Jean Pierre THIBault, Adjoint DREAL

La prise en compte de l'impact du changement climatique est prévue dans un décret qui fixera l'aléa de référence. Il donnera donc l'obligation à l'ensemble des services de l'état de prendre comme hypothèse de travail première dans l'élaboration de PPR cet aléa de référence sur le changement climatique. De plus, la transcription en droit français de la directive européenne inondation prévoit l'ajout des enjeux patrimoine culturel et environnemental aux enjeux des biens et des personnes comme éléments à protéger au risque de submersion et d'inondation.



3. La stratégie régionale de gestion du trait de côte – Méthode et premiers résultats

Arnaud GUEGUEN

GIP Littoral Aquitain

Cf. diaporama disponible sur le site internet du GIP / www.littoral-aquitain.fr



Débat avec la salle

Question de M. André GESTA, Chargé de mission littoral, DREAL Aquitaine

Dans les critères d'évaluation de sensibilité, il est souhaitable d'intégrer les questions de résilience ou de substitution par rapport à l'impact du recul du trait de côte. L'évaluation et les scénarios doivent prendre en compte les caractéristiques du milieu (naturel, urbain, etc.).

Réponse de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

Méthodologiquement, il est assez compliqué d'intégrer les « enjeux indirects » (ceux qui sont en arrière du périmètre). Par exemple, prendre en compte une station d'épuration non directement impactée influence la valeur des enjeux qui peuvent de ce fait apparaître comme enjeux plus importants au même titre qu'un enjeu directement impacté. Une réflexion est engagée avec le bureau d'étude pour voir comment intégrer ces enjeux. Ils seront pris en compte à la fin de l'étude.

Remarque de de M. André GESTA, Chargé de mission littoral, DREAL Aquitaine

Il faut engager une démarche qui ne reste pas linéaire mais qui tient compte des retours d'expérience. En fonction des solutions trouvées, les enjeux ne seront pas à réévaluer mais à requalifier en cours de processus.

Remarque de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

La difficulté de l'intégration des notions de résilience dans une approche régionale réside dans le fait qu'il faut une connaissance très fine des territoires.

Complément d'information de Mme Béatrice DAUBERT, Ingénieure, Observatoire de la Côte Aquitaine

L'impact sur l'espace naturel soumis à disparition est aussi important en termes de retombées économiques (tourisme, image), de valeur même de cet espace au même titre qu'une infrastructure. La valeur de cet espace est un à élément prendre en compte sur le plan économique.

Question de M. Laurent COURGEON, DDTM 33

Comment est élaborée la cotation et la pondération entre les différents critères ? Qui a validé les valeurs et les indicateurs ?

Réponse de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

Pour obtenir le tableau des descripteurs, nous nous sommes inspirés des valeurs de l'étude effectuée au Languedoc-Roussillon. Du point de vue des effets de seuil, les notes données aux descripteurs n'ont pas vraiment d'importance pour une approche régionale. De plus, les valeurs sont représentées par une approche spatiale (moyenne des notes de la surface impactée). L'approche locale va permettre de confronter ces valeurs à dire d'expert avec des vraies valeurs économiques et de corriger les éventuelles erreurs.



Question de M. Jean-Philippe BROUSSAL, Chef de service, Mairie de Biscarosse

Sur la carte de projection du trait de côte à 2040, le recul est assez important. Cependant, il est difficile de comprendre un tel recul avec la topographie actuelle de la côte et notamment une dune qui protège les zones urbanisées.

Réponse de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

L'aléa représenté sur cette carte est un aléa régional qu'il faut interpréter et utiliser à l'échelle régionale. La définition de l'aléa au niveau local sera différente et produira une projection du trait de côte à 2020 et 2040 plus fine. Cette démarche reste à engager pour apporter des réponses plus précises et une aide à la décision face aux problèmes locaux d'érosion.

Question de Mme Adeline THEVAND, Chargée de mission, SIBA

Est-ce que vous ne sous-évaluez pas le risque en ne prenant en compte que l'aléa érosion ? Que faites vous du risque submersion notamment en cas d'érosion totale de la dune qui protège directement les enjeux ?

Réponse de M. Jean FAVENNEC, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

L'érosion marine et le risque submersion sont liés. Une réflexion sur la submersion a été engagée bien avant le phénomène Xynthia. Un classement des dunes a permis de différencier deux catégories : les zones sans risque de submersion (cordon dunaire large et haut) et le centre ouest (dunes étroites et basses jouant un rôle de digue). Cependant, sur la façade littorale le risque de submersion reste à étudier.

Remarque de M. Alain LAMONTAGNE, Responsable du service prévention des risques divers, DDTM 40

Dans les Landes, une étude de la submersion marine a été réalisée. La commune de Biscarosse ne présente aucun risque de submersion. Une présentation des résultats de l'étude est prévue dans huit jours.



4. L'enrichissement des connaissances pour la gestion du trait de côte – Programmes de recherche en cours et à venir

Cyril MALLET

BRGM / OCA

Cf. diaporama disponible sur le site internet du GIP / www.littoral-aquitain.fr



Débat avec la salle

Remarque de M. Jean FAVENNEC, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Il existe un effort en matière de connaissance scientifique pointue mais le point faible réside dans la transmission de cette connaissance au niveau des élus. Le GIP doit intégrer ce point de diffusion et de vulgarisation de la connaissance.

Remarque de M. Didier RIHOUEY, Cellule de transfert CASAGEC

Nous avons la chance en Aquitaine de disposer d'un outil comme la cellule de transfert technologique qui vise à transférer les travaux de recherche et la connaissance, à la valoriser vers les questions pratiques posées. Le CASAGEC, GEOTRANSFERT ou le laboratoire EPOC sont des cellules de transfert technologique constituant l'interface entre la recherche et les questions concrètes posées par les collectivités.

Remarque

Il existe également l'association OCEAN qui informe, organise et participe à des colloques ou des forums.

Question de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

L'étude menée sur l'érosion a fait état de la connaissance qui est apparue comme suffisante pour développer une stratégie. Qu'en est-il des connaissances et des méthodes utilisées pour qualifier l'aléa submersion ? Sont-elles assez robustes pour passer à l'étape suivante (définition d'une stratégie) et répondre aux questions locales ?

Réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Tout dépend de l'objectif de temps que l'on se donne pour faire la cartographie de la submersion. 1 an correspond au temps qu'il faut pour mettre en place un modèle qui permettra de calculer les bons éléments. De façon intermédiaire, nous pouvons réaliser une cartographie en utilisant les modèles statiques déjà connus avec la topographie et la bathymétrie.

Question de M. Arnaud GUEGUEN, Chargé de mission, GIP Littoral Aquitain

Est-ce qu'il ne faut pas justement se donner le temps et les moyens pour arriver à une réponse qui permette une aide à la décision plutôt que de réagir aujourd'hui et remettre en cause plus tard ces actions suite à une étude sur la submersion ?

Réponse de M. Cyril MALLET, Ingénieur, Observatoire de la Côte Aquitaine

Il faut prévoir deux échelles de temps. Si l'on raisonne en tant que gestionnaire, lorsqu'il y a un danger imminent, il faut répondre dans l'urgence et intervenir rapidement. Si l'on raisonne en tant que technicien, on prend le temps de qualifier les processus en prenant en compte un maximum de données avant de formuler une réponse.



Question de M. Lionel FOURNIER, Responsable de l'espace littoral, CG 40

Même si les enjeux sont moins importants, le phénomène d'érosion touche aussi les lacs, notamment ceux du nord des Landes. Le recul des berges est par endroit relativement conséquent car il concerne plusieurs mètres par an. Est-ce que le GIP peut porter assistance en utilisant éventuellement des partenaires comme l'OCA ou le RRLA pour travailler sur ce sujet dans les années à venir ?

Réponse de M. Renaud LAGRAVE, Président du GIP Littoral Aquitain

Plusieurs collectivités sont concernées par ce problème. Il y a effectivement une réflexion à mener sur ce sujet.

Question

Dans le cadre des différentes études, est-il possible d'obtenir des subventions ou des aides sachant que tout est mis en commun après ?

Réponse de M. Renaud LAGRAVE, Président du GIP Littoral Aquitain

Le but du GIP est d'accompagner au besoin les collectivités dans le cadre de démarches pour obtenir des fonds européens. Toutes les études menées aujourd'hui sont en partie financées par ces mêmes fonds. Nous pourrions donc mobiliser des financements croisés pour tous ces sujets.

Remarque de Mme Guillemette ROLLAND, Déléguée régionale, Conservatoire du Littoral

Nous disposons d'éléments exceptionnels sur le littoral Français à savoir le GIP, l'OCA et tous les autres organismes associés pour créer une dynamique entre tous les acteurs du territoire. L'Aquitaine est une région qui possède de nombreuses connaissances qui permettent de mettre en œuvre des analyses pertinentes. Il est important que le dynamisme des équipes de recherche fondamentale soit soutenu pour trouver des études appliquées nécessaires à la gestion du territoire. L'estuaire de la Gironde est un espace à prendre en compte dans les problématiques du littoral Aquitain, notamment au vu de la qualité des prestations déjà fournies.

Remarque de M. Xavier DESURMONT, Adjoint SGAR

A propos de l'érosion des lacs, il serait peut être nécessaire de faire un inventaire de l'existant. En effet, sur le lac Médocain il existe un SAGE qui permet d'avoir une démarche de validation de proposition en termes d'aménagement, de qualité des eaux et d'érosion. Il est nécessaire de croiser les contenus pour traiter ce sujet. A propos de l'estuaire, il fait partie de préoccupation au niveau départemental et interdépartemental. Il s'agit de savoir qui fait quoi à propos des problématiques d'érosion ou de submersion car l'estuaire a des impacts sur le reste du littoral.



Synthèse – Conclusion

Discours de Mr Philippe NUCHO

{Représentant Préfet des Landes / Directeur de cabinet}

Cette journée de travail a permis de mieux connaître la dynamique de la côte Aquitaine, une côte variée mais qui reste étonnamment naturelle et préservée. Je souhaite souligner la richesse et la diversité des études qui ont été déjà conduites et qui vont se poursuivre. L'objectif qui est le nôtre pour le 2^{ème} semestre de l'année est d'assurer un développement plus harmonieux et de fixer des pistes pour l'avenir avec des échéances extrêmement importantes. Il nous faut avancer rapidement sur ces enjeux, les anticiper. Il est certes important d'attendre de construire une connaissance fine des phénomènes mais il faut avancer avec la connaissance du risque telle qu'elle est aujourd'hui pour commencer à engager un certain nombre de chantiers. Nous ne pouvons pas attendre une nouvelle tempête. Il nous faut apporter des réponses concrètes à nos concitoyens et également une aide aux élus en travaillant en collaboration.

La gouvernance a été un élément récurrent et extrêmement important de la journée. Plusieurs niveaux sont représentés. Le MEEDDM nous apporte une vision nationale de positionnement d'aide à la décision. Au niveau régional, cette journée a permis de mettre en évidence la nécessité absolue de communiquer sur le rôle du GIP aux élus, de conforter son rôle fédérateur. Même si dans le cadre de la libre administration des collectivités locales, les collectivités restent libres de diligenter elles mêmes des études qu'elles souhaitent conduire, nous avons tout intérêt à avoir une véritable réflexion sur la mise en place d'un organe fédérateur qui serait le GIP. Nous sommes dans un cadre financier et budgétaire contraint, nous avons ainsi tout intérêt à trouver des outils et des formules qui nous permettent d'être plus économes avec les ressources publiques. Sur le plan local, il faut mener une réflexion sur la pertinence d'un continuum entre l'étude du budget sédimentaire des cellules d'observation et l'espace de réflexion et de décision des acteurs publiques de l'aménagement.

Dans un deuxième temps, il faudra s'intéresser à l'information transparente et pédagogique publique. Cette phase viendra lorsque nous aurons défini les modes et les éléments de communication au niveau des services de l'état, du conseil régional et élus locaux. Il est important de partager cette culture du risque avec l'ensemble de la population afin d'améliorer l'acceptation du risque et d'adapter les comportements face au risques. La dimension historique du risque apparait aussi comme un élément important à communiquer. En affichant le risque au plan du grand public, on montre que le risque théorique s'est produit et l'acceptabilité n'en est que meilleure.

Les choix stratégiques ne proviennent pas d'éléments techniques ou mécaniques. Les réponses sont infiniment plus complexes et ne peuvent être pertinentes et efficaces que par une approche systémique et pluridisciplinaire.

Sur le plan concret, cette année sera ponctuée de phases d'action avec des sujets qui préoccupent les collectivités. Les outils qui sont à la fois partagés et juridiques sont à la disposition de l'Etat et qui permettent d'obtenir des réponses immédiates ou à plus long terme. Ces réponses constituent des éléments de transparence et des éléments de construction des PPR. 7 communes du département pourraient faire l'objet d'une prescription de PPR pour le risque submersion marine et risques côtiers. S'il y a urgence, sur la base de la connaissance telle qu'elle est, nous disposons de tous les outils juridiques à travers l'article R111 du code de l'urbanisme pour intégrer le risque dans les documents d'urbanisme.

Cette journée fut extrêmement riche et passionnante ponctuée par des interventions d'une très grande qualité grâce à un partenariat exemplaire dans cette région Aquitaine qui fait office de leader en la matière.



LITTORAL AQUITAIN



GROUPEMENT
D'INTERET
PUBLIC

GIP Littoral Aquitain
11 avenue Pierre Mendès France
33700 MERIGNAC
TEL : 05 56 13 26 28
FAX : 05 56 13 14 84

contact@littoral-aquitain.fr
www.littoral-aquitain.fr

